



Le cuisinier du ministre Mouelle Kombi et ses complices sont désormais sous mandat de dépôt à la prison centrale de Kondengui.

Le tribunal de grande instance du Mfoundi a rendu son verdict au sujet des trois personnes impliquées dans le vol de 110 millions de FCFA dans le domicile de Narcisse Mouelle Kombi, Ministre des Sports et de l'éducation physique.

Le juge a condamné à 10 ans d'emprisonnement ferme pour vol aggravé, Rim Benjamin, ex cuisinier du Ministre des Sports. Deux autres personnes présentées comme étant les complices du cuisinier, ont été aussi condamnées. Notamment, Christophe Fouda Kana, le chauffeur taxi qui écope 10 ans pour recel aggravé et l'élève Denis Clément Ottou qui s'en tire avec 2 ans pour recel aggravé. Ainsi, à la fin de l'audience, ils sont tous retournés à la prison centrale de Yaoundé – Kondengui où ils sont incarcérés depuis le 17 juin 2019

Ce n'est pas la première fois qu'une somme aussi importante est emportée chez un Ministre de la République. L'on se souvient encore d'un cas similaire chez André Mama Fouda, l'ex Ministre de la Santé publique. C'est en avril 2015, André Mama Fouda est alors visité par des bandits, emportant à son domicile la somme de 300 millions Fcfa. Deux ans plus tard, les inconnus entreront encore chez le même ministre et emporteront cette fois une somme d'argent avoisinant 500 millions de Fcfa, mais aussi des objets de lux. Le cuisinier de l'ex

ministre avait été mis aux arrêts.
